

"Libérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui."

Des temps en entreprise pour apprendre à concevoir et conduire des projets d'animation

Accessible par la voie de
l'apprentissage

Formation en 4 U.C

OBJECTIFS

- Maîtriser les contenus et les techniques d'animation en rapport avec le public encadré
- Connaître son environnement professionnel
- Accompagner les publics dans leurs projets dans une démarche d'éducation globale
- Participer au fonctionnement dans sa structure employeuse
- Etre amené à diriger un ACM
- Concevoir des projets et développer l'action éducative locale
- Mettre en oeuvre une démarche écoresponsable
- Accompagner les publics dans l'utilisation



Une formation en **ALTERNANCE** pour une entrée facilitée sur le marché du travail

La MFR de Pontonx-sur-l'Adour,
+ d'un atout pour la réussite



Accompagnement personnalisé



Formateurs expérimentés dans les domaines enseignés



Hébergement et restauration sur place

Antoine MAVIEL

amaviel@yahoo.fr

05 58 57 20 42

À la clé :

- Une formation de niveau 4
- Une formation organisée en 4 Unités de compétences
- Une formation articulée autour des quatre actes professionnels structurant le métier d'animateur



mfr_cfa_pontoux

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

PRÉ-REQUIS

Avoir + de 18 ans
Être titulaire d'une formation premier secours ou SST
Justifier d'une expérience d'animation d'au moins 200H ou avoir le BAFA, CPJEPS, BAFD, ...

CONDITIONS D'ADMISSION

Dissertation sur un sujet d'actualité d'une durée de 2H

Entretien de 30 minutes basé sur la présentation d'une action d'animation et sur la motivation devant un jury composé de professionnels

Délai de réponse - 1 à 2 semaine

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage et autres financements

0€ En contrat d'apprentissage sauf 7€ nuit / 2€ repas

DEMAIN JE POURRAI FAIRE ...

- Animateur(rice) socio-éducatif(ve)
- Animateur(rice) jeunesse
- Animateur(rice) enfance jeunesse
- Animateur(rice) de quartier
- Animateur(rice) socioculturel
- Directeur(rice) d'ACM

RYTHME ALTERNANCE

1ère Année (sur 12 mois) :

- 1 semaine pour le positionnement, soit 35H
- 9 semaines de formation en centre, soit 308H
- 42 semaines de formation en entreprise, soit 1393H

2ème année (sur 12 mois) :

- 14 semaines de formation en centre, soit 574H
- 41 semaines de formation en entreprise, soit 1344H

ET APRÈS ?



Avec le BP JEPS LTP il est possible de progresser vers le DE JEPS.



Référent handicap

Dorine LEBRETON

05.58.57.20.42

dorine.lebreton@mfr.asso.fr

